

En opposition au bloc historique haussmannien, l'îlot s'ouvre selon une composition normée et proportionnée. Regroupant bureaux, logements libres et sociaux, commerces et équipements publics, l'aménagement de l'ensemble du quartier devrait être achevé en 2018.

#### Place Jules Guesde / Permanence historique

Du siège des usines Renault, il ne reste aujourd'hui qu'un frontispice pour rendre compte de ce passé industriel. Lieu mythique et hautement symbolique, la place Jules Guesde, anciennement place Nationale, a été le témoin de revendications et de luttes sociales ardentes. Grèves et occupations ont marqué son histoire, notamment celles de mai 1968.

#### POUR APPROFONDIR

\_\_ COSTA-LASCOUX, Jacqueline (dir.), DREYFUS-ARMAND, Geneviève, TEMIME, Émile. *Renault sur Seine : Hommes et lieux de mémoires de l'industrie automobile*. Paris, Éditions La Découverte, 2007.

\_\_ DEMEURE, Sylvain, Jean-Yves, MARTIN. *La ZAC : Zone d'Aménagement Concerté*. Paris, Édition Le Moniteur, 2008.

\_\_ LUCAN, Jacques. *Où va la ville aujourd'hui ? Formes urbaines et mixités*. Paris, Etudes et perspectives, Éditions de la Villette, 2012.

\_\_ Site de l'île Seguin, [www.ileseguin-rivesdeseine.fr](http://www.ileseguin-rivesdeseine.fr)

**Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** sont des organismes départementaux, créés par la loi sur l'architecture de 1977. Ils ont pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, et assurent leurs missions en déployant des compétences à la fois techniques et culturelles.

Les CAUE interviennent auprès de publics variés en demande d'information, d'aide ou de formation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

LES • CAUE  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Retrouvez-nous sur :  
[www.caue-idf.fr](http://www.caue-idf.fr) et  
[www.facebook.com/LES.CAUE.IDF](https://www.facebook.com/LES.CAUE.IDF)  
[https://www.instagram.com/caue\\_idf/](https://www.instagram.com/caue_idf/)



Les  
journées  
nationales  
de l'architecture

LES • CAUE  
D'ÎLE-DE-FRANCE

20  
VOYAGES  
D'ARCHITECTURE



Le quartier du Trapèze, Louis PAILLARD architecte, Boulogne-Billancourt © Luc BOEGLY

16

#### LE DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017 NOUVEAUX QUARTIERS, ENTRE DENSITÉ ET ÉCOLOGIE

Avec Jean-Sebastien SOULÉ, architecte-urbaniste, directeur,  
CAUE des Hauts-de-Seine

*Leçon à Boulogne-Billancourt*

Penser et fabriquer la ville du XXI<sup>e</sup> siècle constitue un défi de taille face aux enjeux urbains qu'elle suscite. Mondialisation, innovation, mixité, densité, formes urbaines héritées, exigences environnementales et énergies alternatives... Autant de composantes à considérer dans la réécriture des structures de la ville.

Explorer le quartier du Trapèze et de l'île Seguin-Rives de Seine à Boulogne-Billancourt, c'est appréhender cette réalité en grandeur nature à travers un projet urbain d'envergure, à la réhabilitation ambitieuse.

Partagez vos photos avec le hashtag **#20VOYAGESDARCHITECTURE**

Située dans la partie sud de Boulogne-Billancourt, l'opération de reconversion de l'ancien site des usines Renault s'étend sur une superficie de 74 hectares (13.000 habitants). Ce territoire au passé industriel, ancré dans la mémoire collective, se façonne désormais une image de ville du futur.

Durant plus d'un siècle, l'expansion de l'activité industrielle des usines Renault contribue au développement de la commune. La loi des marchés et l'émergence de nouveaux procédés de fabrication sonnent le glas d'une ère. L'année 1992 marque l'arrêt de la production. Un projet de restructuration et de requalification du site se dessine peu à peu. C'est en 2002 qu'un plan de référence soulignant les grandes lignes d'aménagement est adopté par le Conseil municipal de Boulogne-Billancourt.

La leçon vous invite à la découverte d'une conception renouvelée de la fabrication de la ville dans un dialogue entre densité et nature. Elle abordera également le mode de gouvernance adopté et les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce projet de reconversion complexe.



ZAC Île Seguin-Rives de Seine, Boulogne-Billancourt © BOEGLY + GRAZIA

## LES ÉTAPES DE LA VISITE

### Pont de Sèvres / Désenclaver la dalle

En limite Nord du quartier du Trapèze, 5 000 personnes habitent « la tête du Pont de Sèvres ». Conçue et construite entre 1967 et 1980, cette pièce urbaine de grande échelle (10 hectares) est en cours de rénovation depuis la signature, en juillet 2008, d'une convention de la ville avec l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). Un plan de référence établi par l'agence Devillers, approuvé en 2002, guide le projet de rénovation du quartier qui, appuyé sur la volonté d'un développement solidaire de l'urbanisation des terrains Renault avec la ville existante, porte sur l'ouverture du quartier, l'aménagement des espaces publics et commerciaux et la redéfinition des espaces du socle sous la dalle.

### Île Seguin / Éco-cité culturelle

Après plusieurs années de latence et de projets controversés, l'Île Seguin, objet de tous les débats, renaît de ses cendres.

Forte de son identité industrielle, le site se métamorphose. Sa volonté de se positionner en tant que pôle d'innovation dédié à la culture créative s'affirme au travers d'un projet urbain dicté par Jean NOUVEL, désigné comme architecte coordinateur de l'île en 2009.

### Parc de Billancourt / Innovation écologique

D'une superficie de 7,5 hectares, le parc de Billancourt constitue la composante majeure de la trame paysagère du quartier. Situé en plein cœur du Trapèze, ce dernier est conçu selon un double principe, à la fois espace vert et bassin de rétention en cas de crues de la Seine qu'il rejoint dans sa partie sud-est.

Pensé par l'agence de paysagisme TER comme un « îlot de nature amarré dans la ville », le parc répond à une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) intégrant une gestion écologique et urbaine ingénieuse.

### Quartier du Trapèze / « Ville parc » et mixité

Nature, densité, mixité, tels sont les maîtres mots du plan d'aménagement du Trapèze, conçu par l'architecte-urbaniste Patrick CHAVANNES et le paysagiste Thierry LAVERNE.

Au cœur de leur réflexion commune, un principe de composition structurant, les « macro-lots ». Cet ensemble bâti morcelé en plusieurs lots répond à un ordonnancement harmonieux entre vide (nature) et plein (bâti) suivant le concept de « ville parc ».